

Rapport d'évaluation

Plan de réussite

du Collège dans la Cité de la Villa Sainte-Marcelline

Juin 2002

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Note préliminaire

Le rapport d'évaluation du plan de réussite du Collège dans la Cité se présente en deux parties. La première partie contient l'évaluation du plan de réussite remis au ministre de l'Éducation au cours de l'année 2000-2001. La deuxième prend en compte les informations nouvelles, soit contenues dans le rapport de suivi déposé à la fin de 2001, soit transmises à la Commission au début de 2002.

La Commission estime que le plan de réussite du Collège dans la Cité devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

Première partie

**Évaluation du plan de réussite remis
au ministre de l'Éducation
au cours de l'année scolaire 2000-2001**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement
collégial
le 11 mars 2002**

Introduction

Les plans de réussite produits et adoptés par chacun des collèges, à la demande du ministre de l'Éducation, s'appuient sur une analyse de la situation propre à chaque établissement en vue de permettre l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation, et de choisir des moyens adéquats pour améliorer la situation. Chaque plan de réussite doit ainsi contenir des objectifs mesurables et déterminer des stratégies et des moyens pour atteindre les cibles de réussite et de diplomation fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a évalué le plan de réussite du Collège dans la Cité¹ lors de sa réunion tenue le 11 mars 2002. La Commission a accordé une attention particulière aux aspects suivants : l'analyse de la situation et l'identification des obstacles; les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles adoptés par le Collège en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées; les modalités de mise en œuvre du plan de réussite.

La Commission expose ci-après son analyse du plan de réussite du Collège et formule, au besoin, quelques remarques de nature à préciser certains aspects en vue d'en améliorer l'efficacité potentielle.

1. Le dossier examiné par la Commission comprend les pièces suivantes :

Plan de réussite 2000-2003, Le Collège dans la Cité, avec lettre de transmission datée du 14 mars 2001;

Complément au Plan de réussite 2000-2003 : paramètres de fixation d'une cible institutionnelle de diplomation, lettre de transmission datée du 26 juin 2001, signée par le conseil d'administration.

L'analyse et l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation

Le Collège dans la Cité a élaboré son plan de réussite à partir de l'analyse de la situation de ses programmes *Sciences de la nature* et *Sciences humaines*². Il accueille, annuellement, environ quatre-vingt-dix élèves. Le Collège présente des statistiques relatives à sa clientèle, notamment ses élèves allophones, et aux taux de réussite des cours. Il fournit aussi des données comparatives sur la moyenne obtenue par les élèves au secondaire, pour les programmes *Sciences de la nature*, *Sciences humaines*, *Accueil et intégration*, sur les taux de réussite au premier trimestre et sur les taux de diplomation. Les données utilisées sont les siennes et celles du CHESCO. L'analyse du Collège tend à démontrer que, depuis 1995, grâce aux mesures mises en place, il y a une tendance nette et durable à l'accroissement des taux de réussite et de diplomation. Il se propose de travailler à consolider ces acquis.

Le Collège décrit les caractéristiques de sa population étudiante. Elle provient de diverses écoles secondaires publiques et elle est représentative de la diversité socio-économique et culturelle de Montréal. Une bonne proportion des élèves est d'origine étrangère et, parmi ceux-ci, la moitié sont de nouveaux arrivants qui ne maîtrisent pas bien le français. Le Collège observe que la population totale d'élèves allophones est en progression depuis ces dernières années.

L'expérience passée et le travail fait au fil des années amènent le Collège à constater que la majorité de ses élèves n'a pas reçu une formation suffisante pour bien répondre aux exigences des études collégiales. Les nouveaux inscrits éprouvent de la difficulté à prendre des notes, à acquérir les méthodes de travail nécessaires à l'intégration des connaissances et habiletés langagières appropriées. Les disciplines pour lesquelles les élèves manquent de connaissances et de savoir-faire de base sont l'anglais, les mathématiques et le français; ces lacunes font aussi obstacle à l'apprentissage dans d'autres disciplines collégiales. Cette situation pourrait entraver la réussite des élèves qui ont eu une moyenne inférieure

2. Le Collège offre aussi le programme *Arts et lettres* qui accueille 1.3 % de ses élèves en 2000, et une session d'accueil et d'intégration. Depuis 1995, 5 % des élèves entrent au Collège en accueil et d'intégration; les autres se répartissent à peu près également dans les programmes *Sciences humaines* et *Sciences de la nature*.

à 75 % au secondaire, et particulièrement de ceux qui sont acceptés dans le programme *Sciences de la nature*. Parmi les obstacles nommés, le Collège note aussi que l'élève semble méconnaître le rôle qu'il a à jouer dans ses apprentissages et dans sa réussite. Ces facteurs représentent, plus particulièrement pour les élèves inscrits en Sciences humaines, une entrave à la réussite des cours et à la diplomation dans le délai prévu.

Les difficultés personnelles et le fait que l'élève ne mesure pas bien l'impact des heures consacrées au travail rémunéré sur la qualité de son travail scolaire et sur son cheminement dans son programme sont identifiés comme obstacles à la réussite. Pour les professeurs et la direction, le manque de moyens, donc de temps, afin d'aider les élèves à mieux mobiliser leurs énergies, constitue en soi un obstacle à la réussite.

Le Collège a une bonne connaissance des obstacles qui pourraient nuire à la réussite de ses élèves. Certaines contraintes reliées aux difficultés personnelles et au travail rémunéré sont mentionnées, mais leur ampleur n'est pas suffisamment documentée. Dans le plan, ce sont principalement les obstacles liés à la formation préalable et à la motivation des élèves qui ressortent. L'analyse faite montre que le Collège a une connaissance approfondie de la plupart des problèmes qui se posent à lui et qu'ils sont bien mis en perspective.

Les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles

Dans le préambule de son texte, le Collège situe son plan de réussite dans le droit fil de son projet éducatif. Il en rappelle l'enjeu, « la promotion humaine et sociale de l'élève engagé », qui est articulé autour de deux axes. Ces axes sont « la formation générale de la personne » et « l'orientation continue par les études ». Les objectifs déterminés par le Collège pour élaborer son plan de réussite découlent de sa mission et d'un objectif général de « valeur ajoutée en terme de diplomation et de réussite de l'ensemble des cours par les étudiants compte tenu de leur force à l'entrée telle que révélée par les moyennes au secondaire ». Le Collège dit assurer « à ses étudiants une valeur ajoutée, en ce sens que, comme institution, [il réussit] à qualifier un plus grand nombre d'étudiants selon leur choix et leur potentiel réel que s'ils ne bénéficiaient pas de telles mesures ». Les six objectifs du plan de réussite du Collège sont : maintenir et améliorer le taux global actuel de réussite des cours du 1^{er} trimestre; maintenir et améliorer les taux de diplomation atteints ces dernières années; favoriser l'obtention du diplôme

dans la durée prévue; maintenir des taux de diplomation comparables ou supérieurs à la moyenne des collèges; encourager la persévérance dans les études en soutenant la motivation et l'orientation; assurer une préparation adéquate aux études universitaires.

Le plan comprend des moyens pour pallier les faiblesses dans la formation des élèves, avant même leur entrée au Collège et au tout début de la session. Il procède à des tests de classement, notamment en français, en anglais et en mathématique. Le Collège a ciblé le français comme matière à améliorer pour la réussite des études collégiales. Aussi, un cours de mise à niveau en français est donné aux élèves identifiés à risque d'échec, pendant l'été qui précède la première session. Depuis 1995, les étudiants à risque sont tous inscrits dans une session d'accueil et intégration. Y sont également inscrits les élèves indécis quant au choix d'un programme, jusqu'à ce que, avec l'assistance du Collège, ils aient pris une décision. Dans le but qu'ils obtiennent leur diplôme dans le délai prévu, tous les élèves auront la possibilité, si nécessaire, de suivre un cours d'été.

Le Collège a aussi identifié les cours d'anglais et de mathématiques comme étant des matières pour lesquelles les élèves manquent de connaissances à leur arrivée. Des modifications, qui concernent des cours de biologie, de mathématiques et de philosophie, ont été apportées à la séquence de cours afin d'assurer de meilleurs apprentissages et de maintenir la motivation. Des cours ou des rencontres ont aussi été ajoutés. Des reprises, en termes d'heures d'activités de consolidation des apprentissages avec le professeur, sont offertes, à la troisième session, aux élèves qui ont un niveau de maîtrise insuffisant, mais proche des standards exigés. Dans le but d'améliorer les taux de réussite et de valoriser l'apprentissage de l'anglais, depuis 1999, les cours de cette discipline sont étalés sur une année; à chaque semaine, l'élève reçoit une heure et demie de cours et autant en soutien au travail individuel assisté.

Le Collège a constaté que le programme de *Sciences humaines* est choisi par défaut par un certain nombre d'étudiants, et que ceux-ci sont généralement moins motivés à faire des études. Ceux qui ne réussissent pas au moins 75 % de leurs cours du premier trimestre ont à décider s'ils restent dans le programme ou s'ils se dirigent vers un programme technique. Le Collège leur fournit un encadrement adapté à leur situation au moyen de « l'orientation continue par les études » afin qu'ils soient en mesure de faire des choix réfléchis.

En Sciences de la nature, les élèves qui ont une cote au secondaire inférieure à 75 % sont eux aussi inscrits à une session d'accueil et intégration afin qu'ils travaillent à mieux maîtriser les acquis nécessaires à leur domaine. L'organisation des cours au Collège, ainsi que « l'orientation continue assistée », permettent à un élève de passer du programme de *Sciences de la nature* à celui de *Sciences humaines* après une année d'études et de terminer dans le délai prévu.

La direction rencontre individuellement tous les élèves au début et au milieu de la session. Les élèves signent un contrat d'inscription, qui tient compte des résultats préliminaires obtenus, comme mesure d'incitation à assumer leur part de responsabilité dans leur formation. Quatre semaines après le début des cours, chaque élève a un entretien avec la direction des études. Certains pourront se voir conseiller d'assister à un cours comme étudiant libre, avant de s'y inscrire officiellement. Le conseil de classe, regroupant les professeurs et la direction, se réunit quatre fois par session pour faire l'analyse de la situation de chaque cours et de chaque élève. Il voit à la coordination de la charge totale de travail et il peut modifier le calendrier des évaluations; il s'assure de l'application de la PIEA. Le comité de norme de vie adopte des mesures qui tendent à responsabiliser l'élève.

Les stratégies et les moyens développés par le Collège sont en lien avec les obstacles à la réussite et à la diplomation qu'il a identifiés. Ils sont adéquats à toutes les situations que le Collège veut améliorer. Les mesures sont concrètes, nombreuses et suffisamment variées pour que l'aide à la réussite soit efficace pendant tout le parcours de l'élève. Les mesures prévues pour l'ensemble des élèves et pour chacun des programmes sont cohérentes avec les objectifs du Collège et elles devraient permettre de les atteindre.

Les modalités de mise en œuvre

Le Collège dans la Cité a établi un calendrier de mise en œuvre du plan qui établit de manière explicite le partage des responsabilités entre tous les intervenants, en regard de chacun des moyens retenus. Plusieurs des mesures requièrent l'action concertée de la direction des études, des professeurs et de différents professionnels du Collège; les élèves y sont aussi associés par le biais du conseil de classe et du comité de normes de vie. L'échéancier est clair et l'amélioration de la réussite et de la diplomation est un projet intégré aux travaux des diverses instances. La réalisation envisagée est un processus où le cheminement complet

des élèves est pris en compte à toutes les étapes. L'échéancier prévoit aussi l'élaboration d'instruments de mesure qui permettront de vérifier l'atteinte des objectifs du plan de réussite.

La Commission considère que les mécanismes de gestion prévus par le Collège devraient favoriser une mise en œuvre efficace du plan de réussite. Celui-ci reconduit plusieurs mesures existantes et dont la gestion est déjà assurée. Les modalités de gestion du plan s'inscrivent dans la démarche suivie jusqu'à maintenant par le Collège pour améliorer la réussite et la diplomation.

Conclusion

Le plan de réussite du Collège dans la Cité repose sur une connaissance approfondie de sa clientèle et sur l'analyse d'un certain nombre de données statistiques. Des obstacles à la réussite et à la diplomation ont été relevés et ils sont pris en considération. Ainsi, l'insuffisance de la préparation pour entreprendre des études collégiales, surtout dans les matières français, anglais et mathématiques, les difficultés d'orientation et le manque de motivation qui peuvent en découler ont été abordés.

Afin de remédier à la situation de manière durable, le Collège a mis en place des mesures qui prennent en compte, même avant le début de la première session, les caractéristiques culturelles et scolaires de ses élèves. Des cours de mise à niveau, avant les débuts au Collège, et l'implantation d'une session d'accueil et d'intégration sont doublés de diverses interventions précoces pour bien amorcer le travail « d'orientation continue par les études » privilégié au Collège. Il a aussi pris des moyens, comme la modification de la séquence de cours, l'ajout de cours, d'heures d'enseignement et d'encadrement, pour aider les élèves à réussir et à diplômer dans le délai prévu. Les élèves bénéficient d'un suivi personnalisé qui soutient la motivation. Le Collège considère que, grâce à l'adhésion de ses élèves au projet éducatif qui leur est proposé, les résultats escomptés, vu ceux déjà obtenus, seront atteints.

Les modalités de mise en œuvre du plan de réussite sont claires et précises. Les actions, le partage des responsabilités et l'échéancier sont bien détaillés. L'amélioration de la réussite et de la diplomation est un projet intégré qui prend en compte toutes les étapes du cheminement d'un élève et qui conjugue les efforts de toutes les instances du Collège, à commencer par la direction des études et les professeurs. Des instruments de mesure, qui permettront de vérifier l'atteinte des objectifs du plan de réussite, seront élaborés et d'autres actions envisagées. Le plan d'action et les modalités de sa mise en œuvre sont aptes à prolonger efficacement, et de manière cohérente, le travail effectué.

La Commission considère que le plan de réussite du Collège dans la Cité contient des stratégies et des moyens de nature à permettre l'atteinte des cibles fixées. Ce plan favorise la prise en charge institutionnelle de la réussite et de la diplomation des élèves du Collège dans la Cité.

Deuxième partie

Addenda et jugement final

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement
collégial
le 19 juin 2002**

Addenda

Lors de sa réunion du 19 juin 2002, la Commission a pris connaissance des informations complémentaires fournies par le Collège dans la Cité³. La Commission note que le Collège a apporté quelques ajustements à son plan de réussite pour tenir compte de l'évolution de son effectif étudiant et ajouté quelques mesures. Dans l'ensemble, le plan est en bonne voie de réalisation.

Jugement final

La Commission estime que le plan de réussite du Collège dans la Cité devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Gilberte Jean, agente de recherche

3. - « *Plan de réussite 2000-2003* », mis à jour en novembre 2001.
- « *Rapport de suivi du Plan institutionnel de réussite pour 2000-2001* », novembre 2001.
- Lettre de transmission du 30 novembre 2001.